

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU JEUDI 20 MARS 2025

PRÉSENTS

Directeur et Président du Conseil d'école : M. Dumasdelage

Mairie : Mme Chavaroc (Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires, maternelle et petite enfance)

Mme Collet (Directrice générale adjointe Ressources humaines / enfance-jeunesse)

Parents : Mmes Breton-Legros, Brisson, Da Silva, Denis, Doussinaud, Gibiat, Laplagne, Marotte, Pagnoux, Savin, Villeger-Goumy, Zebisco
MM. Barbaud, Jenner

DDEN : M. Talavera

Enseignants : Mmes Lajoumard, Casimir, Sellas, Harté, Reppert, Guinguet, Colombeau, Rondeau, Guilhot, Robert
MM. Coste, Casimir

EXCUSES

Inspectrice éducation nationale de Haute-Vienne 4 : Mme Aulong

Mairie : M. Robert, Mme Touny

Parents : Mmes Beaumatin, Bordas, Debord, Hébert, El Barnoussi
MM. Jeannet, Leblois, Mateus, Matifat, Vignaud

1. SUIVI DES EFFECTIFS / RENTRÉE 2025

L'effectif actuel est de 278 élèves avec l'arrivée de 4 élèves depuis cette rentrée des vacances d'hiver.

Le Directeur fait part des effectifs prévisionnels pour la rentrée scolaire prochaine.

classes	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
2025-2026	58	59	49	54	54	274

(une moyenne de 22,83 élèves par classe)

Pour l'année scolaire prochaine, les effectifs seront en très légère baisse avec le départ de 64 CM2 et l'arrivée de 55 GS. Nous passerions de 278 à 274 élèves.

Parents d'élèves : Les écoles de Verneuil sont-elles concernées par des fermetures de classe pour la rentrée de 2025 ?

Le directeur : L'arrêté de la carte scolaire est acté pour la rentrée 2025. Le nombre de classes restera inchangé tant à la maternelle qu'à l'élémentaire.

Dans le cadre du mouvement interdépartemental, Mme Rondeau a obtenu sa mutation pour la Charente-Maritime.

Une visite de l'école à destination des nouveaux inscrits sera proposée le jeudi 19 juin à 18h.

Concernant l'entrée en 6ème, la campagne Affelnet (affectation au collège) de saisie des vœux a ouvert le 18 mars. Il y a eu, mardi 17 mars, une réunion pour la présentation du collège de secteur par M. Pourchet (Principal du collège Calmette), Mme Perrier-Gay (Principale adjointe), M. Valageas (gestionnaire) et Mme Westphal, professeure en charge de la bilangue allemand.

Une visite du collège sera proposée aux CM2 le vendredi 6 juin.

2. SÉCURITÉ / TRAVAUX / ÉQUIPEMENTS

Le second exercice « évacuation-incendie » a été réalisé ce jeudi 20 mars en présence de Monsieur Desnos, agent des services techniques municipaux. Le nouveau système d'alarme montre à nouveau une totale satisfaction.

Parents d'élèves : Point travaux

Les travaux du portail à l'arrière de l'école, côté rotonde, sont-ils programmés ?

Mme Chavaroc : Les travaux ont été réalisés fin décembre.

Le directeur : Ces travaux ont été effectués en même temps que l'installation d'un nouveau portail principal (avec déplacement du visiophone), d'un grillage adjacent et d'un portillon (coté parking).

Parents d'élèves : Éclairage public

Lors du conseil d'école du 07/03/2024 une demande avait été faite pour que l'éclairage du passage piéton côté garderie soit re-réglé. La Mairie avait alors signalé avoir contacté la communauté urbaine de Limoges Métropole pour que des agents interviennent. Il semblerait que cela n'ait pas été fait. La Mairie connaît-elle la date d'intervention ?

Madame Chavaroc : Une entreprise spécialisée (Allez) est intervenue dans la semaine pour réorienter l'éclairage sur le passage piéton.

Eric Peyrilloux, responsable du service Urbanisme/Bâtiment et donc des travaux à venir concernant baies vitrées, stores et autres..., est passé cet après-midi pour consulter une dernière fois les collègues sur les aménagements souhaités.

Le directeur remercie le personnel des services techniques (et particulièrement M. Desnos) pour le suivi des besoins quotidiens de maintenance et pour les demandes ponctuelles (étagères dans le plot central, tablette pour poser dentifrice et verre dans les toilettes des filles, arène de toupies, 2 meubles à roulettes pour les légos...).

Il ajoute que la Mairie a investi dans un nouveau vidéo-projecteur, lequel a été installé à la garderie. Cet équipement permettra de faciliter les temps de réunion qui peuvent s'y dérouler (entrée au collège, classes de découverte, interventions extérieures diverses...).

3. COOPÉRATIVE SCOLAIRE + FINANCEMENTS

Coopérative scolaire

Mme Guinguet, trésorière de la coopérative de l'école, fait un point sur les comptes.

En ce début d'année, la coopérative scolaire a été créditée grâce à la généreuse contribution de l'Amicale des écoles (9100€ pour les 12 classes de l'élémentaire soit 760€ par classe) ainsi que les coopératives demandées aux familles (2024-2025 : 3074€ pour 274 élèves, soit 11,22 par élève) (2023-2024 : 10€77 par élève) (2022-2023 : 11€16 par élève).

Opérations	Bénéfices Année scolaire 2022-2023 310 élèves	Bénéfices Année scolaire 2023-2024 297 élèves	Bénéfices Année scolaire 2024- 2025 274 élèves
Vente photos (41 % du total des ventes)	2176,50€	3138,50€	3095,50€
Vente chocolats (26 % du total des ventes)	1363,48€	1562,09€	1234,75€ 84 bons web 3 bons catalogue reçus
Tombola USEP (25 % du total des ventes)		742,00€	Opération en cours

La vente des photos a crédité le compte de 3095,50€.

A partir des bénéfices, l'école finance l'affiliation USEP (37€) + 102 licences enfants + 5 licences adultes (670€10). Elle finance quelques sorties sur le temps scolaire, les abonnements et achats pour la BCD.

L'opération chocolats a rapporté la somme de 1258,34€ et participera au financement des classes de découverte.

Une tombola USEP a été également proposée aux familles. L'école retirera 25 % des ventes. Le tirage au sort sera le 4 avril.

Financement des activités scolaires par la Mairie

La Commune finance en intégralité les sorties régulières vers l'Aquapolis, les sorties rituelles (visites du collège pour les CM2 et du centre de recyclage pour les CM1).

Elle finance également deux transports scolaires par classe (10122€50 pour budget de l'année scolaire dernière 2023-2024), 174 licences enfants USEP (904€64 pour cette année scolaire).

Elle remet à chaque élève 50€ en chèque-cadeau.

Elle attribue la somme de fonctionnement annuel de 40€ par élève pour les commandes de classe (10960€) et la somme de 650€ pour la direction.

Le directeur remercie l'équipe municipale, laquelle, après délibération le 22 janvier dernier, octroie une participation de 21€ par élève et par nuitée, ce qui représente 618 nuitées soit 12978€.

Les représentants de parents d'élève se joignent à M. Dumasselage pour remercier également la Mairie de sa contribution.

Financement des activités scolaires par le Conseil Départemental

Le Conseil Départemental prend en charge l'intégralité des coûts de transport sur certains sites départementaux (Musée départemental de Rochechouart, Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane, stations touristiques de Santrop et Chabannes, forêt des Vaseix).

Le directeur fait part du courrier de M. Leblois, Président du Conseil départemental, en date du 7 février dernier, concernant la prise en charge des transports lors des sorties scolaires avec et sans nuitées sur les sites départementaux, informant que le niveau de remboursement de celles-ci sera abaissé de 100 % à 70 % à partir de la prochaine année scolaire. C'est une conséquence du projet de loi de finances 2025 menaçant fortement le budget de fonctionnement du département.

Au nom de l'équipe enseignante, le directeur remercie les différents financeurs pré-cités.

4. RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS NATIONALES RENTRÉE 2024

Ces évaluations ont été soumises cette année du CP au CM2 afin de permettre aux enseignants de disposer de repères pour accompagner les élèves vers la maîtrise des savoirs fondamentaux.

Les résultats par niveau sont globalement très satisfaisants, notamment en français pour les actuels CP, CE1, CM2, 6ème et en maths pour les CP.

En revanche, les résultats de l'école apparaissent parfois en-dessous du niveau départemental, académique voire national :

- maths début CE1 : 6 compétences (lire les nombres entiers, résoudre des problèmes, calculer mentalement, additionner, soustraire, reproduire un assemblage)
- français début CE2 : 1 compétence (reconnaitre les principaux constituants de la phrase)
- maths début CE2 : 1 compétence (mémoriser des faits numériques)
- français début CM1 : 3 compétences (comprendre un texte lu seul, reconnaitre les principaux constituants de la phrase, différencier les principales classes de mots)
- maths début CM1 : 1 compétence (poser et calculer)
- maths début CM2 : 2 compétences qui ne se détachent pas (mémoriser des faits numériques, mémoriser des procédures)

- maths début 6ème : 3 compétences (résolution de problèmes, grandeurs et mesures) + 1 compétence qui ne se détache pas (espace et géométrie)

Mi-janvier, les compétences des élèves de CP ont été de nouveau évaluées en français et en mathématiques. Ce point d'étape doit permettre aux équipes pédagogiques d'apprécier les progrès et de définir les ajustements à apporter à l'accompagnement des élèves. Nous n'avons pas encore les résultats.

Ces divers résultats ont fait en octobre et feront en avril l'objet d'analyse en conseil des maitres intra et inter-cycles, lesquels s'inscrivent dans l'axe 1 du nouveau projet d'école.

CE1 :

Éléments de programme à travailler en mathématiques :

- mettre du sens dans l'écriture chiffrée (ex : $20-5=205$)
- résolution de problèmes : insister sur le passage par le dessin et la schématisation
- ligne graduée, soustraction

Éléments de programme à travailler en français :

- lecture fluence : texte difficile
- autre (constat hors évaluations) : graphisme, tenue du crayon, torsion des corps

CE2 :

Éléments de programme à travailler en mathématiques :

- résolution de problèmes
- poser et calculer
- calculs rapides

Éléments de programme à travailler en français :

- accord sujet-verbe

CM1 :

Éléments de programme à travailler en mathématiques :

- calcul rapide avec mélange des opérations
- tables de multiplication

Éléments de programme à travailler en français :

- compréhension en lecture silencieuse
- orthographe grammaticale : accords sujet/verbe, nature des mots, temps de conjugaison (imparfait/passé composé)

CM2 :

Éléments de programme à travailler en mathématiques :

- procédures de calcul
- tables de multiplication
- soustraction (technique de l'emprunt à éviter)

Éléments de programme à travailler en français :

- compréhension en lecture silencieuse
- fluence
- accords sujet/verbe

5. PRÉSENTATION DU NOUVEAU PROJET D'ÉCOLE 2024-2029

Ce nouveau projet d'école est l'aboutissement du travail effectué dans le cadre de l'évaluation d'école. Ce dispositif s'est articulé en deux étapes :

- une auto-évaluation (décembre 2023 - janvier 2024)
- une évaluation externe des deux écoles (rapport remis le 24/08/2024)

A partir des préconisations, les équipes pédagogiques maternelle et élémentaire ont retenu les 3 axes suivants :

Axe 1 : Renforcer l'harmonisation intra et inter-cycles

- *Harmoniser les pratiques, les outils*
- *Harmoniser et actualiser les programmations*
- *Concevoir et coordonner des projets communs inter cycles*
- *Poursuivre le travail initié dans le cadre des liaisons intra et inter cycles*

Axe 2 : S'engager dans une démarche E3D « École en démarche de développement durable »

Labelliser les 2 écoles :

- *Valoriser les actions menées et les équipes impliquées*
- *Offrir une visibilité du travail accompli*
- *Pérenniser les partenariats existants*
- *Inscrire les démarches dans la durée*

Axe 3 : Poursuivre le développement culturel, artistique, éducatif de santé et citoyen

- *Poursuivre et enrichir les projets et partenariats*
- *Associer les familles aux actions des écoles*

Ce projet a été remis à Mme l'Inspectrice de circonscription le 10 décembre 2024, projet qui a été validé par cette dernière ainsi que par l'Inspecteur d'académie début mars.

Parents d'élèves : Mme Marotte fait part que le dispositif d'évaluation d'écoles était intéressant, a été apprécié mais était chronophage. De plus, les horaires pour les réunions ne correspondaient pas tout à fait aux emplois du temps des parents. Elle fait également part qu'il aurait été préférable que les parents puissent être informés plus tôt afin de mieux s'organiser d'un point de vue personnel et professionnel.

Mme Leyssenne trouve que ce dispositif a permis aux parents d'entrer dans le fonctionnement de l'école et a été riche d'échanges.

6. ACTIONS DANS LE CADRE DU PROJET D'ÉCOLE 2024-2029

AXE 2 : S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE E3D «École en démarche de développement durable » (Labelliser les deux écoles)

Éducation au développement durable

- 14/01 : Visite de la maison de l'énergie par les CM2A et CM2B (ateliers sur les types d'énergie + consommation, développement durable, hydro-électricité)

- 21/02 : Sur proposition du service des espaces verts de la commune, et plus particulièrement, M. Goursaud, les CP-CE1 sont allés planter un arbre au parc des troubadours.

- 11/03 : Les CE2-CM1 ont bénéficié de quelques interventions sur la biodiversité par Ganaelle Laout, animatrice du centre départemental de la Loutre. Une autre demi-journée permettra aux

élèves de se familiariser un peu plus avec les diverses espèces qui peuplent nos cours d'eau au travers d'activités ludiques. Le 27 juin, une sortie dans le parc des Troubadours leur permettra de les rencontrer, in situ.

- 17/03 (CPA+CPB) et 19/03 (CP-CE1) : Dans le cadre de la semaine du jardinage, les élèves ont participé à trois ateliers proposés par Jardiland sur le thème de « l'éveil des 5 sens » : rempotage de fleurs et aromatiques, semis de légumes et sensibilisation aux arbres et arbustes fruitiers.

- La campagne de labellisation E3D 2024-2025 valorisant les démarches en faveur de l'éducation est ouverte. Nous soumettrons la candidature des deux écoles au plus tard le 28 mars 2025.

AXE 3 : LES PARCOURS ÉDUCATIFS (Poursuivre le développement artistique, culturel, éducatif de santé et citoyen)

Parcours d'éducation artistique et culturelle

- Projet « Fantacirque » : Le projet continue avec l'intervention d'un artiste circassien les 27/01 et 10/02. Les enfants ont assisté, le 17/12, à un spectacle de cirque proposé par la Mégisserie.

- Projet « Les Petites compagnies du 87 » : De janvier à mai, les CE1A et CE1B bénéficieront de 13 interventions d'1 heure avec Eléonore Lemaire (professeure de danse au conservatoire) en vue d'une création chorégraphique avec restitution le mardi 10 juin sur la scène la MAD. L'objectif est de développer chez l'enfant des pratiques artistiques en danse, de rencontrer des artistes, des lieux de spectacle et d'assister à des spectacles.

La compagnie Huc a proposé un atelier théâtre et danse autour du spectacle « Le petit chaperon rouge », spectacle auquel les CE1 ont assisté le 11 mars à la Mégisserie.

01 ou 03/04 : Des sorties à l'Opéra théâtre de Limoges sont programmées pour une visite de cet espace « des coulisses aux cintres » en passant par les ateliers de couture.

10/04 : Les élèves assisteront au concert « Mozart, Prokofiev et Poulenc » à l'Opéra théâtre.

- 17/01 : Le premier tour du concours "Les petits champions de la lecture 2025" auquel ont participé les élèves de Mmes Rondeau, Guilhot, Robert et M. Coste a retenu le nom de Charlie Léonard Coquou (CM2A) et Samuel Lopez (CM1). Ils vont bénéficier d'un entraînement quelques mardis par Mme Chauprade, bénévole de « Lire et faire lire » avant de participer à la finale départementale le 19 mars à la BFM de Limoges. Nous remercions Mmes Le Guen, Chauprade, Miranda pour leurs présences dans la constitution du jury.

Certains élèves ont participé à la nuit de la lecture le 24 janvier à la médiathèque.

- Dans le cadre des projets intergénérationnels, M. Bastien Antonin (animateur coordinateur EHPAD de la Chênaie) nous propose sur cette année civile des animations sur le thème des animaux. Ainsi, les CE1A ont bénéficié d'une animation sur les oiseaux par la Ligue de Protection des Oiseaux (30/01). Les CM1-CM2 assisteront à une conférence par le musée de la résistance sur les animaux pendant la guerre (25/03). Les CPA et CE2A assisteront à une présentation de la fauconnerie et une démonstration de vol de deux hiboux Grands Ducs (27/03).

- Sur proposition de Mme Raze-Beynet (conseillère municipale) et de Mme Barbaud, un projet « Charlot » a retenu l'intérêt des classes de CPB, CP-CE1, CE2A et CE2B. Anthony Champeil, sosie officiel de Chaplin, a proposé les 3 et 4 février prochains des ateliers sur la journée. Ces ateliers sont co-financés Mairie-école. L'artiste présentera son spectacle « Dans la peau de Charlot », salle Pennevayre, vendredi 21 mars.

- Dans le cadre du projet en éducation socioculturelle des étudiants des Vaseix en BTS technico-commercial pour les Biens et Services en Agriculture, les CE2A de Mme Guinguet ont bénéficié

d'une visite de la bergerie. Trois activités ont été proposées : une activité sensorielle permettant aux élèves de découvrir la bergerie à travers leurs sens, une explication ludique du fonctionnement de la bergerie adaptée à leur âge, un moment de contact avec les agneaux ainsi qu'une présentation des moyens de contention utilisés en élevage. Cette visite avait pour objectif de faire découvrir aux enfants le monde de l'élevage en leur offrant une approche concrète et interactive.

- Mardi 18 février a eu lieu le 100^{ème} jour d'école : Diverses activités ont été proposées au cours de la journée et notamment de nombreux défis mathématiques, sportifs et artistiques autour du nombre 100 en classe ou en récréation.

Mais cela a surtout été l'occasion d'organiser une exposition à partir des collections de 100 objets préparées par les familles et les classes qui ont contribué à la réussite de ce moment festif.

- 22/01 , 29/01 et 12/02 : Sept classes inscrites dans le dispositif « École et cinéma » ont poursuivi leur éducation à l'image sur le thème «La parade des monstres» avec le film «Jason et les astronautes» pour les deux cycles.

- 17/02 : Le concert des JMF « Tiger Rodéo» a été proposé aux élèves de la GS au CM2, concert intégralement financé par la tombola effectuée il y a deux ans désormais. Le coût était de 1700€.

- 19/02 : Les CE2-CM1 sont allés au CRAFT (centre de recherche sur les arts du feu et de la terre) pour visiter la collection unique de céramiques contemporaines et pour participer à un atelier créatif pour expérimenter et créer à travers les techniques du modelage et de l'estampage.

- 14/03 : Les CPA ont assisté au spectacle « Le petit chaperon rouge » à la Mégisserie.

- 18/03 : Mme Rondeau propose à ses élèves de participer au projet « Être auteur, c'est la classe ». Il consiste à mettre les élèves en position d'auteur avec différentes interventions d'artistes, tout au long de l'année scolaire. Lors des rencontres avec les artistes, les élèves découvriront tous les métiers de montage d'un spectacle de A à Z, de la page blanche, jusqu'à l'interprétation sur scène, en passant par les aspects techniques et créatifs qui en découlent. Les élèves ont bénéficié d'une première intervention de la fondation "Hiero" (fondation organisatrice de concerts dans la région) autour du son : fonctionnement de l'oreille, du son, écoute de divers instruments et sensibilisation aux problèmes de surdité. Cette semaine, une première intervention d'Agathe Denoirjean (artiste locale) a permis d'aider à la mise en voix de la chanson réécrite par les élèves. Deux autres interventions sont prévues pour parfaire le projet.

- 19/03 : Dans le cadre du prix « Je lis, j'élis », les CPA et CPB accueilleront Yves Cotten, auteur-illustrateur, et les CM1-CM2 et CM2A Emmanuel Trédez auteur.

- 20/03 : Des classes ont participé à l'action culturelle « La Grande Lessive » sur le thème «Du papier, des papiers, vos papiers».

- 10/04 : Les CE1A et CE1B participeront à l'atelier « Ombres et lumières » au musée du BAL à Limoges.

- Toutes les classes de découverte sont désormais programmées voire effectuées :

- Classe de neige au Lioran du 10 au 14 mars : Mme Guinguet et M. Casimir

- Classe « Immersion dans le passé » à Cerizay (Deux-Sèvres) du 12 au 14 mai : Mme Robert et M. Coste

- Classe multi-découvertes à Lathus-Saint-Rémy (Vienne) du 19 au 23 mai : Mme Colombeau et Mme Rondeau

- Classe de mer à Meschers (Charente Maritime) du 26 au 28 mai : Mme Sellas (uniquement les CE1), Mme Harté et Mme Reppert

- Classe multi-sports à Saint-Pardoux (Haute-Vienne) du 26 au 28 mai : Mme Guilhot

Parcours éducatif de santé

- 09/01 : Des étudiants en BTS du Lycée des Vaseix ont dispensé une information sur les fromages auprès des CM1 de Mme Guilhot : fabrication, diversité des fromages français, bienfaits sur la santé.

- 17/01 : La ligue contre le cancer a fait une animation auprès des CPA, CPB et CP-CE1 sur le thème du petit déjeuner.

La ligue était également intervenue, en décembre, auprès des CE2 et CM sur les thématiques de « manger-bouger » et « ma santé ».

- Dans le cadre de leur service sanitaire, 5 étudiants en santé sont intervenus en début de semaine dans quasiment toutes les classes sur le thème des écrans. Le service sanitaire permet de diffuser, partout sur le territoire, des actions de prévention.

- 21/03 et 31/03 : les élèves de CM1-CM2 et CM2A suivront une formation pratique et théorique sur le savoir-rouler organisée par l'association Prévention Routière de la Haute-Vienne. Cette action a pour but de faire connaître aux élèves les règles de sécurité à respecter en tant que cycliste : savoir maîtriser son vélo, circuler sur la chaussée, se protéger, réagir aux différentes situations que la route impose...

- Les CM1 de Mme Guilhot suivent actuellement un cycle gymnastique avec l'Entente gymnique du Val de Vienne (projet financé par la coopérative de classe).

Rencontres sportives sur le temps scolaire organisées par l'USEP :

- 06/02 : Rencontres jeux d'opposition pour les CP et CE1

- 11/03 : Rencontres sports innovants pour les CM1 et CM2 (tchoukball, goalball, flag, balles poursuite, cornhole, hockey, ultimate)

Rencontres sportives hors temps scolaire proposées par l'USEP :

- 06/12 : 44 élèves de l'école ont participé au cross départemental à Saint-Pardoux et ont remporté le titre de champion départemental de cross réalisant 2 podiums par équipe sur 6 possibles. Mention spéciale pour Lou Bordas et Lou Serier qui, à titre individuel, ont terminé sur le podium ! (sortie encadrée par Mme Colombeau et M. Casimir)

- 19/03 : 25 élèves de CM2 ont participé à une rencontre « bike and run » à Saint-Pardoux (site Santrop). Après un temps d'ateliers de découverte (pistolets laser, maniabilité...), une épreuve mixant bike and run et biathlon leur a été proposée. (sortie encadrée par M. Casimir)

- 08/04 : 40 élèves de CM2 participeront à une rencontre « baskhand » à Saint-Junien (sortie encadrée par M. Casimir)

Parcours citoyen

- 07/01 : En amont de la classe de neige au Lioran, une mission de prévention et d'information a été proposée par la MAÏF pour une « sensibilisation aux risques liés à la pratique des sports de montagne ainsi qu'à la préservation et à la connaissance du milieu » auprès des CE2A et CM2B par les CRS qualifiés « Prévention montagne ».

- 14/02 : Dans le cadre de l'éducation routière, tous les CE2 ont finalisé leur formation débutée en janvier avec la passation du permis-piéton par les bénévoles de la MAIF. 100 % de réussite cette année !

- 18/03 : L'animation rituelle « Apprendre à porter secours » a été proposée par M. Jean-Marc Viel, sapeur-pompier, auprès des CPA, CPB et CP-CE1.

- Action « Carte de la Fraternité » : toutes les classes de CE2, CM1 et CM2 participent à cette action

proposée par la ligue de l'enseignement. Un message de fraternité sera envoyé le 21 mars par nos élèves à des destinataires inconnus les invitant à réfléchir sur la thématique de la Fraternité et leur proposant de correspondre avec ces derniers.

- Les CE1A et CM2A ont participé au concours « Non au harcèlement ». Leur clip vidéo a été sélectionné pour la phase nationale. Les collègues remercient Mme Barbaud pour ses compétences en montage vidéo.

7. QUESTIONS DIVERSES DES PARENTS D'ÉLÈVES

Parents d'élèves : Garderie

Il semblerait que certains enfants aient froid le matin à la garderie. Savez-vous quelle température il fait à 7h30 ? Y a-t-il des normes ? Serait-il possible de faire en sorte qu'il fasse plus chaud à l'ouverture des locaux ?

Madame Collet : Il y a eu en effet un problème de chauffage dans les mois de décembre et de janvier. Des convecteurs de dépannage ont été fournis, mais, par mesure de sécurité, ils sont débranchés les nuits. Ce qui explique les basses températures le matin en arrivant mais celles-ci ensuite remontent assez vite. C'est une panne importante et assez complexe à réparer. Les matériaux sont achetés et des travaux assez importants sont à prévoir (notamment d'électricité). C'est en cours de réparation.

Parents d'élèves : Garderie

Il est noté dans le règlement intérieur de l'école (article III.9 – Collation) que « les enfants peuvent prendre leur goûter le matin exclusivement entre 8h50 et 9h ». Cependant ce n'est pas toujours un temps adéquate pour les enfants, qui s'installent en classe, sortent leurs affaires... Ce n'est peut-être pas un temps pratique pour les enseignants non plus. Serait-il possible que ce temps de collation soit pris à la garderie avant l'entrée dans l'école, notamment pour que les enfants qui arrivent très tôt aient un peu plus de temps ?

Madame Collet : Cette question a été abordée lors du comité de pilotage du bilan du PEDT avec l'éducation nationale, les enseignants, les parents d'élèves en juin 2024. Le goûter pour des raisons d'organisation, d'hygiène et d'encadrement ne peut pas être organisé sur le temps de garderie le matin.

Parents d'élèves : Mme Villeger-Goumy informe que l'obésité augmente à nouveau chez les enfants. Il faudrait être vigilant.

Le Directeur : Les familles qui souhaitent que leurs enfants prennent une collation sont invitées à contacter les enseignants. Un sondage effectué lors de l'intervention de la Ligue contre le cancer sur le thème du petit déjeuner montre que tous les élèves déjeunent avant de venir à l'école.

Parents d'élèves : Cour de récréation

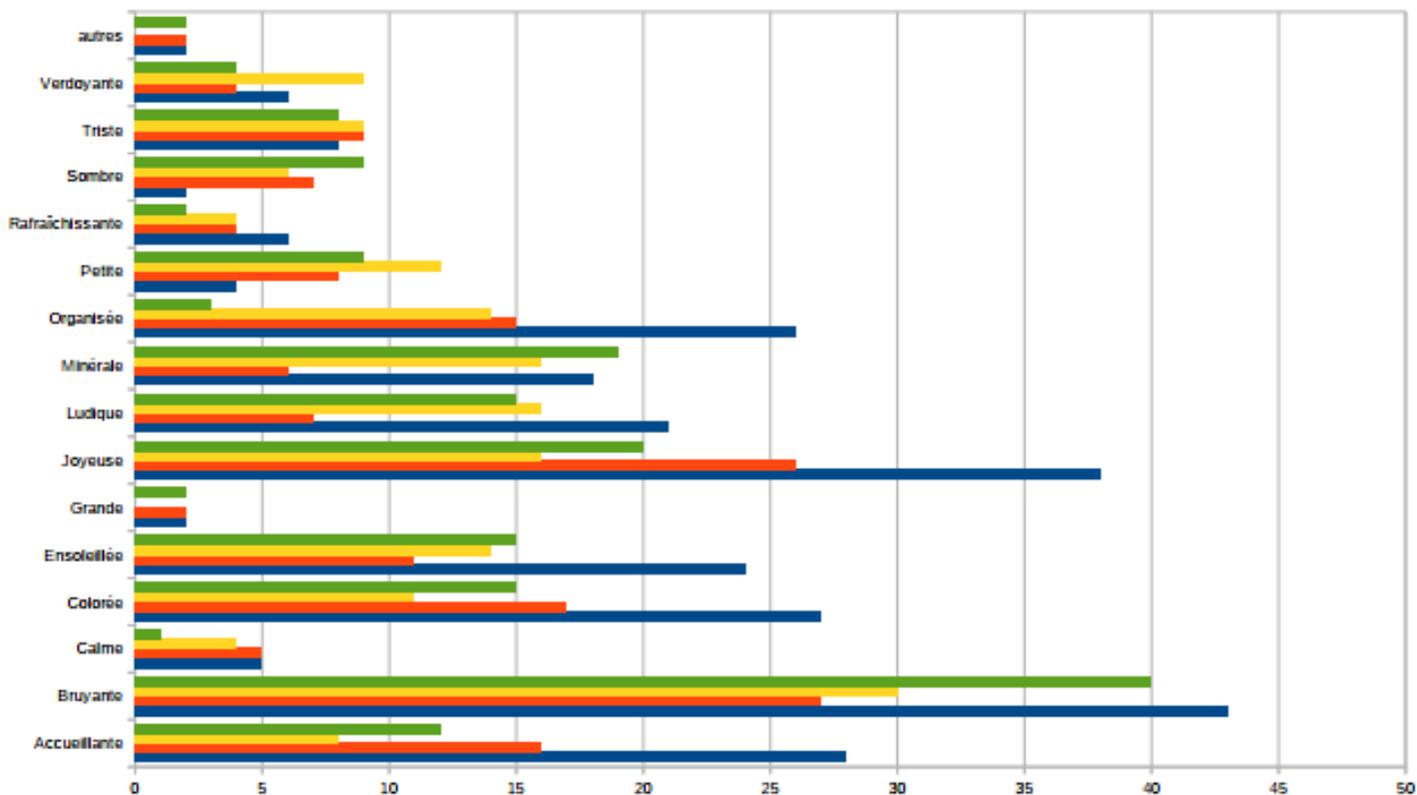
Il semblerait qu'un sondage sur le réaménagement de la cour soit passé dans plusieurs classes. Un réaménagement de la cour ou des travaux sont-ils prévus ?

A l'occasion de ce sondage, des parents se sont interrogés sur les activités proposées pendant les temps de récréation. Quelles sont-elles ? Quels sont les différents espaces ?

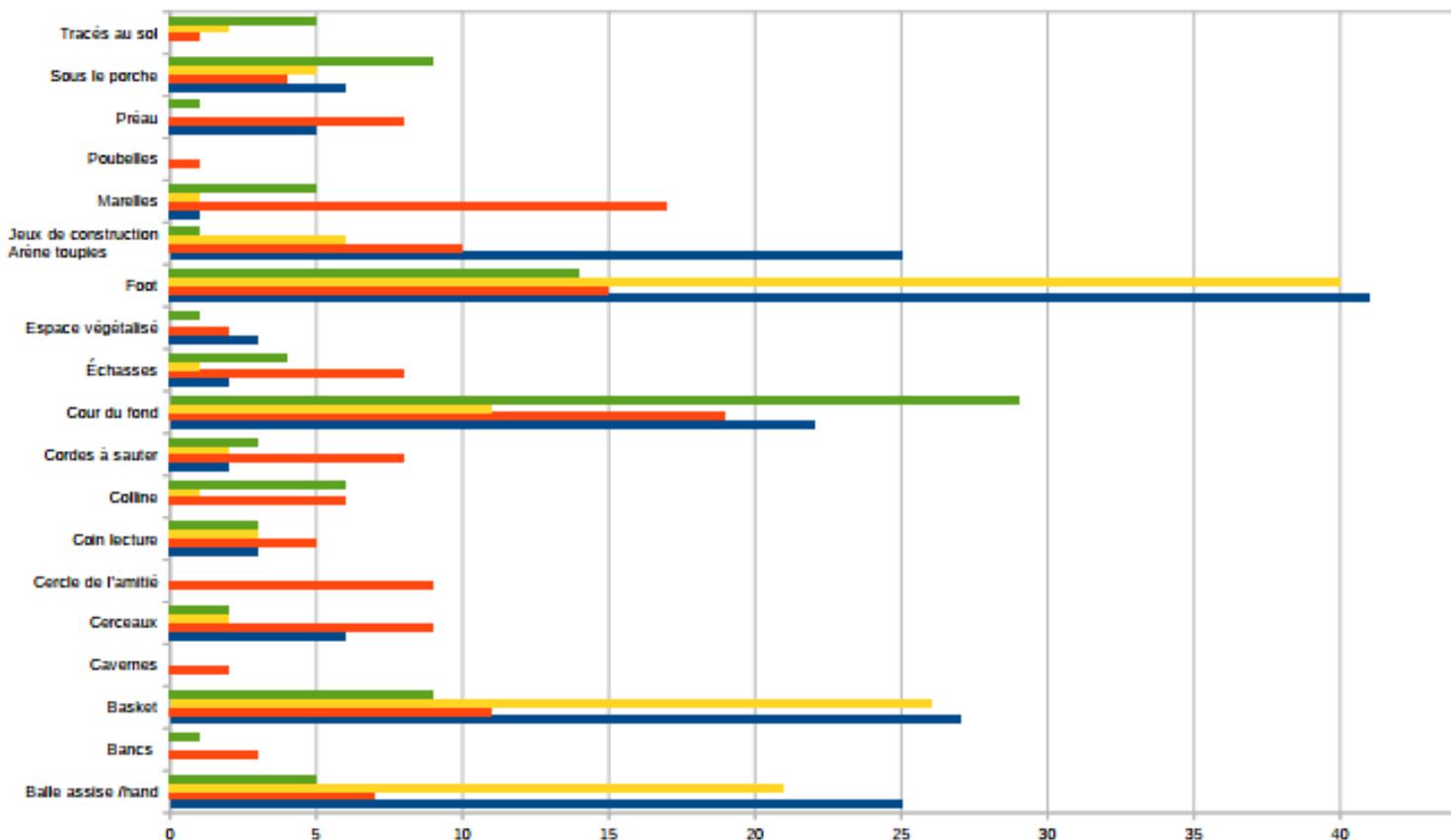
Le directeur : Lors des conseils de délégués, les élèves remontent des souhaits, des besoins sur les différents temps de leur journée. Des idées reviennent souvent et restent parfois sans réponse. Un sondage leur a donc été proposé pour faire un diagnostic de la situation. Le Directeur distribue les résultats du sondage dont une analyse est effectuée. Un groupe de travail scolaire et périscolaire va être mis en place pour étudier les doléances.

- CE2-CM Filles
- CE2-CM Garçons
- CP-CE1 Filles
- CP-CE1 Garçons

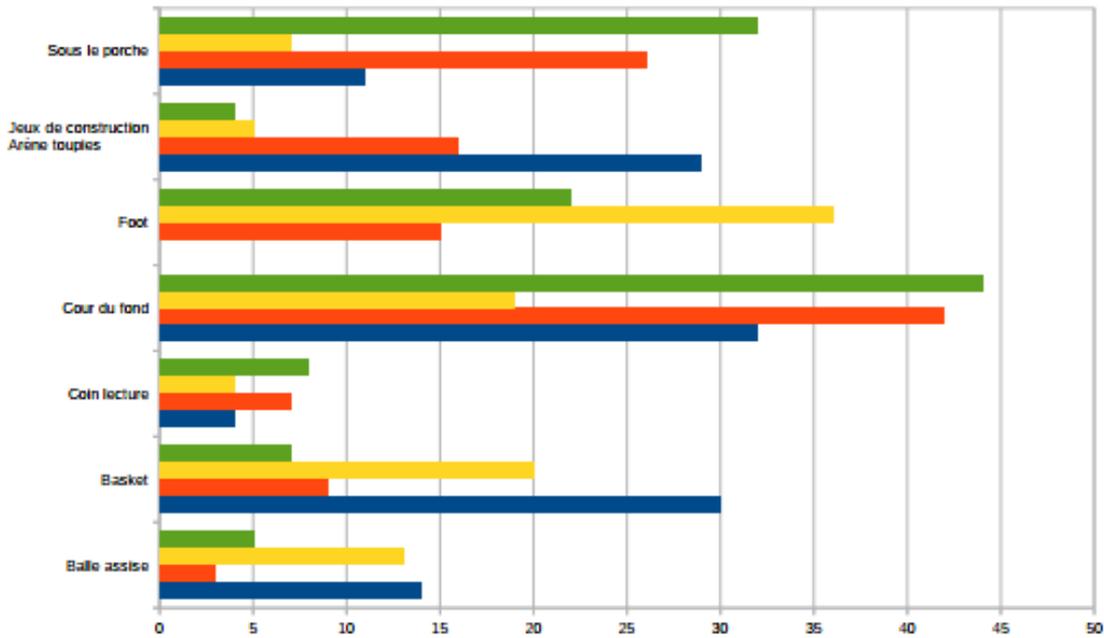
Adjectifs caractérisant la cour :



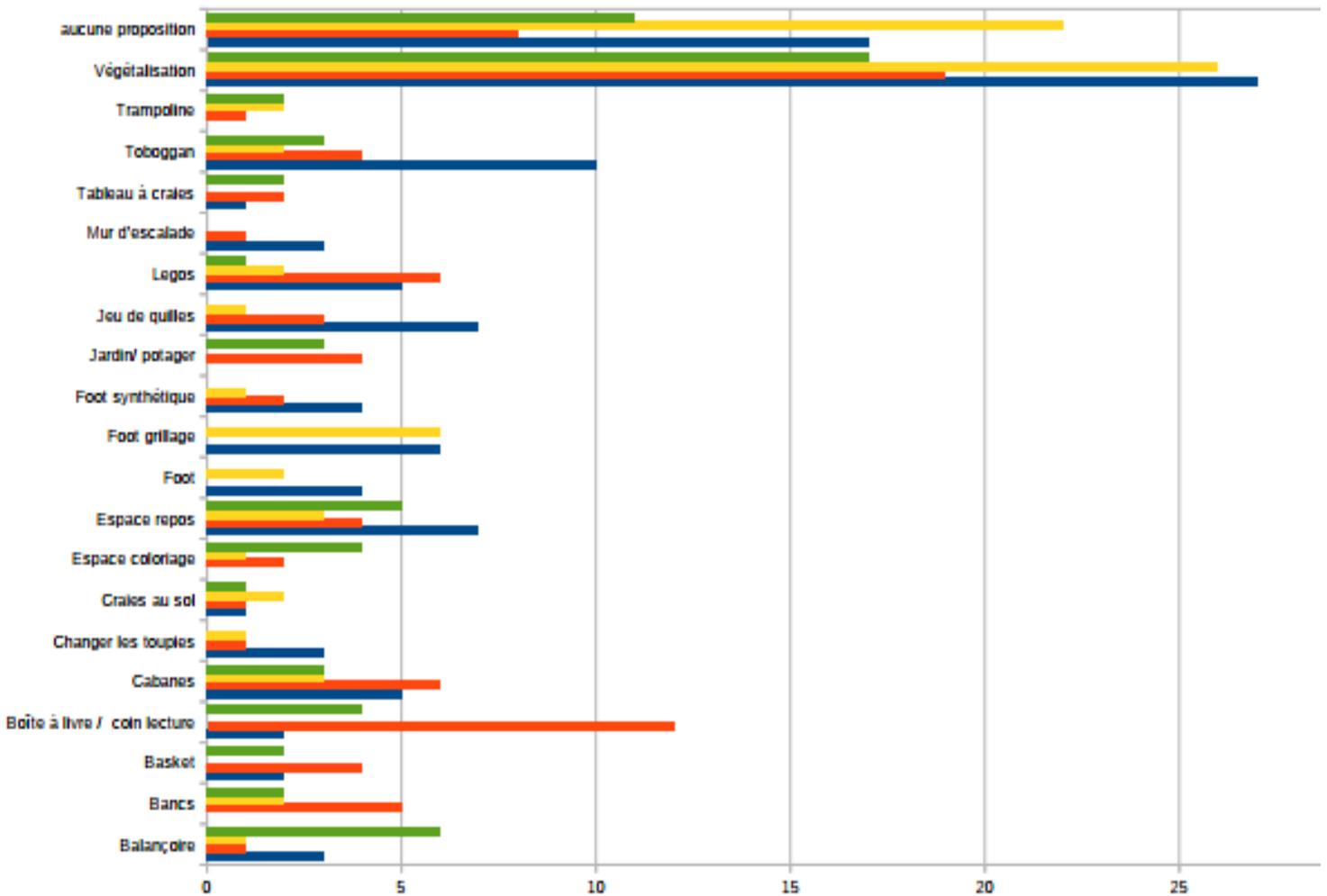
Espaces occupés et activités effectuées le plus souvent :



Espaces à conserver :



Aménagements souhaités :



Parents d'élèves : Cour de récréation

Il est noté dans le règlement intérieur de l'école (article III.11) que « les jeux et jouets amenés par les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents. Les enseignants déclinent toute responsabilité en cas de dégradation, de perte ou de vol. Les enseignants se réservent le droit d'interdire la possession de tout objet qu'ils jugeront nuisibles au bon fonctionnement de l'école». Une limite est-elle fixée sur la taille ou la nature des jouets ? Certains lanceurs de toupies sont des épées assez grosses à priori.

Le directeur : Lors du conseil des maitres qui a précédé le conseil d'école, une discussion a eu lieu à ce sujet. Les enseignants trouvent qu'il y a une escalade. La règle en vigueur depuis des années était « 1 seul jouet qui loge dans la poche ».

Parents d'élèves : Mme Brisson aborde un souci d'équité. Pourquoi apporter tous ces jouets ? Les enfants en réclament de plus en plus car les camarades en ont eux-même beaucoup. Cela n'est pas nécessaire. Les enfants doivent développer leur imaginaire. Cela ne va pas générer de frustration.

Les enseignants : Nous avons constaté une dérive. L'école met déjà beaucoup de jeux à disposition.

Parents d'élèves : Les jeux sont-ils en nombre suffisant ?

Le directeur : Il y a des plannings d'utilisation des espaces et de certains jeux (jeux de construction).

Les enseignants : Il est compliqué de gérer les problèmes liés à la destruction ou la disparition des jouets. Les cartables sont remplis de jouets et ne laissent parfois plus de place aux affaires scolaires.

Parents d'élèves : Cela a pris une ampleur considérable et crée des histoires à la maison.

Le directeur : Le constat est fait qu'il y a moins de disputes entre enfants à la fin des récréations. Y a-t-il un lien ?

Parents d'élèves : certains enfants sortent-ils avec un livre ?

Les enseignants : C'est le cas en effet. Certains sortent avec un carnet et un crayon.

Parents d'élèves : Mme Villeger-Goumy aborde le cas des objets qui ont pour fonction de rassurer, de sécuriser l'enfant.

Parents d'élèves : M. Barbaud trouve un peu radical de supprimer totalement les jouets. La règle « 1 petit jouet qui loge dans la poche » lui semble adaptée.

Mme Chavaroc : Il faut voir les incidences sur le temps de garderie.

Le directeur : Le temps de l'enfant n'est pas que le temps scolaire et englobe les temps périscolaires. Quelques enfants (très peu) sont présents de 7h30 à 18h30. Le sujet va être abordé dans toutes les classes. Le directeur échangera avec Mme Chloé Daly (responsables des animatrices et animateur) et avec Mme Magliulo (Directrice de l'ALSH) et fera part de la décision de l'équipe enseignante lors du conseil de délégués du vendredi 28 mars.

Parents d'élèves : M. Dumasselage propose de consulter les représentants de parents d'élèves pour recueillir leur avis sur le « pour » ou « contre » pouvoir amener un ou plusieurs jouets à l'école. Les représentants de parents d'élèves n'ont pas souhaité prendre position car ils n'ont pu se concerter pour répondre d'une seule voix. Ils se réuniront et donneront une réponse, lors du 3^{ème} conseil d'école.

Information communiquée hors conseil : Le directeur et l'équipe enseignante ont pris la décision, vendredi 28/03/25, de ne plus autoriser les jouets personnels venant de la maison. Une communication a été déposée sur le blog.

Parents d'élèves : Cantine

Serait-il possible que les enfants aient de petits sachets de sel et de poivre à leur disposition ?

Mesdames Chavaroc et Collet : Les plats sont assaisonnés selon la réglementation et sous contrôle de la diététicienne. Il n'y a pas d'ajout nécessaire.

Parents d'élèves : Cantine

Serait-il possible que les crudités proposées en entrée ne soit pas assaisonnées (vinaigrette) et que la vinaigrette soit proposée à part ?

Des plats sont parfois trop épicés ou trop poivrés ou pas assez.

Mesdames Chavaroc et Collet : C'est déjà le cas. Les entrées sont proposées assaisonnées et non assaisonnées. Il y a un affichage correspondant au niveau de la chaîne du self, mais il y a peut-être une difficulté, notamment pour les plus petits, de lire et comprendre les écrans.

Parents d'élèves : Cantine

Sur le règlement intérieur de la pause méridienne, il est noté qu'il est demandé aux enfants de goûter un maximum d'aliments. Cependant, certains enfants rapportent qu'ils ne peuvent pas prendre de dessert s'ils n'ont pas mangé au moins deux plats. Qu'en est-il ?

Mesdames Chavaroc et Collet : L'application du règlement est toujours très compliquée. Ce même règlement a souvent évolué à la suite des remarques formulées par les familles pendant les précédents conseils. Les animateurs demandent aux enfants de goûter mais ne les obligent plus. La famille dont l'enfant aurait été privé de dessert est invitée à se rapprocher de la mairie pour pouvoir fournir une explication idoine (et qui doit être liée à un contexte particulier).

Parents d'élèves : Prévention réseaux sociaux

Des élèves de CM ont déjà accès aux réseaux sociaux et cela entraîne des pressions entre eux au sein de l'école. De la prévention est faite au collège, ne pourrait-on pas en faire sur les classes de CM et, pourquoi pas, faire intervenir Gend'services ?

Le directeur : Le CRCN (cadre de référence des compétences numériques), lequel se substitue au B21, se décline en 5 domaines d'activités : informations et données, communication et collaboration, création de contenus, protection et sécurité, environnement numérique.

La communication sur les réseaux sociaux est donc abordée ainsi que sa réglementation et son utilisation : comprendre que les contenus sur Internet peuvent être inappropriés et savoir réagir, connaître les règles de civilité lors des interactions en ligne, comprendre la nécessité de protéger la vie privée de chacun.

Parents d'élèves : Mme Brisson communique le constat qu'un enfant sur trois de moins de neuf ans a déjà visionné un film pornographique.

Le directeur : Dans le cadre des actions de prévention du service sanitaire, les étudiants en santé ont synthétisé quelques statistiques.

		APPAREILS						Sans aucun écran
		Effectifs	Téléphone	Tablette	Télévision	Console(s)	Ordinateur	
CLASSES	CP/CE1	18	1		18		0	
	CE1A	21	±2		21			1
	CE1B	22	5 (toutes utilisations=2, jeux/videos=3)	13	21 (dans la chambre=5)	11	1	0
	CE2A	±24	2 ou 3		±24	±15	1	0
	CE2B	24	5 (messages=1, jouer=5)	7	24 (dans la chambre=3)	14	3	0
	CE2/CM1	21	8 (jeux, messages/appels, photos/vidéos)	6	17	15	3	0
	CM1	±21	±5		±21	±10		0
	CM1/CM2	22	11 (messages/applis=10, Xooloo=10, réseaux sociaux= ±5)	11	22 (dans la chambre=5)	13	3	1
	CM2A	26	10 (messages/appels, jeux, musique, réseaux sociaux=0)	11	26	19	3	0
	CM2B	±25	±12-13		±25	±20		0

Les enseignants : Mme Colombeau évoque le différend qu'elle et M. Coste ont été amenés à gérer au sujet de l'application « Xooloo » entre des élèves de CE2 et de CM1.

Le directeur : M. Dumasdelage rappelle la règle « 3-6-9-12 » ci-dessous (affiche déposée sur le blog après l'intervention des étudiants) théorisée par Serge Tisseron, psychiatre, docteur en psychologie.

Apprivoiser les écrans et grandir

3 - 6 - 9 - 12

115 x 20, 136 pages, 10 €
EN LIBRAIRIE
ou à défaut sur www.editions-eres.com

Serge Tisseron
est psychiatre, docteur en psychologie habilité à diriger des thèses.
Auteur de nombreux ouvrages sur les relations que nous entretenons avec les images et les écrans, il a participé à la rédaction de l'avis de l'Académie des sciences 'L'enfant et les écrans' (2013).
Il publie 3-6-9-12 Apprivoiser les écrans et grandir (éres, 2013).

“ En quelques années, les technologies numériques ont bouleversé notre vie publique, nos habitudes familiales et même notre intimité. Les parents et les pédagogues en sont souvent désorientés. La règle que j'ai appelée « 3-6-9-12 » donne quelques conseils simples, articulés autour de quatre étapes essentielles de la vie des enfants : l'admission en maternelle, l'entrée au CP, la maîtrise de la lecture et de l'écriture, et le passage en collège. À nous d'inventer de nouveaux rituels. ”

Avant 3 ans

L'enfant a besoin de construire ses repères spatiaux et temporels

De 3 à 6 ans

L'enfant a besoin de découvrir toutes ses possibilités sensorielles et manuelles

De 6 à 9 ans

L'enfant a besoin de découvrir les règles du jeu social

De 9 à 12 ans

L'enfant a besoin d'explorer la complexité du monde

Après 12 ans

L'enfant commence à s'affranchir des repères familiaux

Pas de TV avant 3 ans
Pas de console de jeu personnelle avant 6 ans
Internet après 9 ans
Les réseaux sociaux après 12 ans

“ J'ai imaginé la règle « 3-6-9-12 » comme une façon de répondre aux questions les plus pressantes des parents et des pédagogues. ”
Serge Tisseron

3 - 6 - 9 - 12 Des écrans adaptés à chaque âge

Avant 3 ans

L'enfant construit ses repères spatiaux dans les interactions avec l'environnement qui impliquent tous ses sens. Il met en place ses repères temporels à travers les histoires qu'on lui raconte et les livres qu'il feuillette.

Évitons la télévision et les DVD, dont les effets négatifs sont démontrés.

Les tablettes tactiles ne sont pas prioritaires : elles peuvent être utilisées en complément des jouets traditionnels, mais toujours accompagnées, sans autre but que de jouer ensemble, et de préférence avec des logiciels adaptés.

De 3 à 6 ans

Évitons la télévision et l'ordinateur dans sa chambre.

Établissons des règles claires sur le temps d'écrans et respectons les âges indiqués pour les programmes.

Préférons les jeux vidéo auxquels nos enfants jouent à plusieurs plutôt que tout seuls : les ordinateurs et consoles de salon peuvent être un support occasionnel de jeu en famille, voire d'apprentissages accompagnés.

N'offrons pas une console personnelle à notre enfant : à cet âge, jouer seul devient rapidement stéréotypé et répétitif.

De 6 à 9 ans

Évitons la télévision et l'ordinateur dans sa chambre.

Établissons des règles claires sur le temps d'écrans et respectons les âges indiqués pour les programmes.

Paramétrons la console de jeux du salon.

À partir de 8 ans, expliquons-lui le droit à l'image et le droit à l'intimité.

Après 12 ans

Notre enfant - surfe - seul sur la toile, mais convenons d'horaires à respecter.

Évitons de lui laisser de la pornographie nocturne illimitée depuis sa chambre.

Discutons avec lui du téléchargement, des plagiats, de la pornographie et du harcèlement.

Refusons d'être son « ami » sur Facebook.

À tout âge

Limitons les écrans, choisissons les programmes, invitons les enfants à parler de ce qu'ils ont vu ou fait, encourageons leurs créations.

Diffusons cette affiche dans les salles d'attente des médecins et des paramédicaux, dans les écoles et les crèches, et partout où cela nous paraît utile.
Nous ne modifierons notre relation aux écrans que tous ensemble.

éres

Le directeur : Il est du devoir des familles de s'emparer de cette problématique et d'éduquer leurs enfants. L'école ne peut pas tout réparer.
Monsieur Pourchet, Principal du collège Calmette, demande annuellement l'intervention du service de prévention de la police nationale et programme deux interventions chaque année :
- pour les classes de 6ème : le bon usage d'internet ; les dangers d'Internet et des réseaux sociaux
- pour les classes de 5ème: interventions sur le harcèlement notamment sur Internet
Mme Theillet et le M. Dumasdelage comptent prendre rendez-vous avec le pôle Gend'services pour se présenter et voir les actions de prévention qu'ils pourraient dispenser dans les écoles.

Le prochain conseil se tiendra le mardi 17 juin à 18h.

La séance est levée à 20h25

Le président du Conseil
M. Dumasdelage

Secrétaire de séance
Mme Reppert, professeure